Nîmes 06/08/15

Conditions Générales

« PRESTATAIRES »

Contact 123PRESTA Frédéric FAGES contact@123presta.com

Table des matières

ARTICLE I - SERVICES 123 PRESTA.COM	3
ARTICLE II – COMPTE PRESTATAIRE	
ARTICLE III - ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE	4
ARTICLE IV - FORMULATION DES offres DE SERVICES	4
ARTICLE V - INTERVENTION de 123PRESTA.COM	5
ARTICLE VI - CONDITIONS TARIFAIRES	6
ARTICLE VII - PAIEMENT - FACTURATION	6
ARTICLE VIII - DUREE - SUSPENSION - RESILIATION - RUPTURE	7
ARTICLE IX - FRAIS DE CONNEXION	
ARTICLE X - FICHIERS INFORMATIQUES - ACCÈS	
ARTICLE XI - AVERTISSEMENT	
ARTICLE XII - DIFFERENT - CONTENTIEUX	8
ARTICLE XIII - ATTRIBUTION DE COMPETENCE	8

Les relations entre les parties sont organisées par les conditions générales ci-après.

ARTICLE I - SERVICES 123 PRESTA.COM

123PRESTA.COM est un site qui propose une aide à la recherche de PRESTATAIRES de services dans le domaine des NTIC.

123PRESTA.COM permet à tout DEMANDEUR d'émettre une demande de service dans le domaine des NTIC.

Le DEMANDEUR peut exprimer sa demande de service à partir du QUESTIONNAIRE mis en ligne par 123PRESTA.COM, par téléphone ou par la remise sur 123PRESTA.COM de son propre cahier des charges.

En considération des réponses apportées au QUESTIONNAIRE ou du cahier des charges qui lui est adressé, 123PRESTA s'oblige à rechercher et à présenter au DEMANDEUR un ou plusieurs PRESTATAIRE dans le champ de compétence de la demande de service formulée.

ARTICLE II - COMPTE PRESTATAIRE

123PRESTA.COM permet à tout PRESTATAIRE d'accéder à des demandes de services dans le domaine des NTIC.

Ce compte recense les informations concernant :

- O Son entreprise, le responsable du compte, les compétences du prestataire et les références clients réalisées et en cours de réalisations
- Les appels d'offres en cours, les factures et les archives des appels d'offres
- Le suivi du projet en cours de réalisation
- o Les solutions proposées par le prestataire
- Les services annexes d'123PRESTA.COM

123PRESTA.COM attribue à chaque PRESTATAIRE un identifiant et un mot de passe. Cet identifiant et ce mot de passe sont personnels et confidentiels, ils sont incessibles et non transférables.

Pour des raisons techniques ou de sécurité et sous réserve d'un préavis de 48 heures, 123PRESTA.COM peut, à tout moment, changer le mot de passe et l'identifiant du PRESTATAIRE. 123PRESTA.COM informera le PRESTATAIRE de ce changement par e-mail ou télécopie.

Lors de l'inscription et au plus tard dans les trois jours, le PRESTATAIRE désignera par écrit (courrier, télécopie, e-mail...), la ou les personnes habilitées à utiliser son identifiant et son mot de passe.

A défaut, l'accès aux services sera suspendu jusqu'à la détermination des personnes habilitées.

Sous les plus brefs délais et par tout moyen confirmé par écrit (courrier, télécopie, e-mail...), le PRESTATAIRE s'engage à informer 123PRESTA.COM :

- de tout changement dans la désignation de la ou des personnes habilitées à utiliser son identifiant et son mot de passe ;
- de toute usurpation de son identifiant et de son mot de passe par une personne non autorisée
- de toute modification de ses références bancaires.

La saisie de l'identifiant et du mot de passe font preuve de l'identité du PRESTATAIRE. En conséquence, et quel qu'en soit l'auteur, le PRESTATAIRE engage sa responsabilité au cas de manquement aux

présentes conditions générales ainsi que pour tout dommage causé à 123PRESTA.COM, à ses contractants ou à des tiers.

ARTICLE III - ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE

Le PRESTATAIRE s'engage à donner tous éléments propres à son identification (nom, dénomination sociale, nom commercial, adresse de son siège social, téléphone, fax, adresse électronique...).

Il veillera sous sa seule responsabilité à ce que ses éléments d'identification soient toujours actualisés et procédera aux rectifications requises en intervenant directement sur les informations contenues dans son compte PRESTATAIRE.

Le PRESTATAIRE garantit être en droit de proposer, de distribuer, de fabriquer ou vendre les produits et/ou services qu'il propose.

Il garantit être en droit d'utiliser les logos, marques, signes distinctifs et autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux produits et/ou services qu'il propose. Il garantit également être en droit d'utiliser tous les éléments d'information se rapportant à ses prestations qu'il s'agisse des textes, des commentaires, des photographies et plus généralement de toute information faisant l'objet d'une protection au titre des dispositions du code de la propriété intellectuelle.

Le PRESTATAIRE garantit être en règle de ses obligations déclaratives auprès des administrations concernées et être assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle.

Le PRESTATAIRE s'oblige à relever et garantir 123PRESTA contre tout recours de toute personne en relation avec son offres de service et sa prestation.

Le PRESTATAIRE s'oblige à prendre contact avec le donneur d'ordres dans un délais maximum de 24H.

ARTICLE IV - FORMULATION DES OFFRES DE SERVICES

LE PRESTATAIRE formule son offre de services selon la grille d'information proposée par 123PRESTA.COM.

La saisie informatique des informations demandées dans la grille d'information est faite par le PRESTATAIRE sous sa seule responsabilité.

Le PRESTATAIRE est seul responsable du contenu de son offre. Il s'engage à formuler son offre conformément aux règles de droit en vigueur. Notamment, il s'engage à donner toute information relative à la qualité, aux quantités, aux dimensions, au poids, à la garantie, au service après vente... du produit et/ou service offerts.

Le cas échéant, les photographies utilisées par le PRESTATAIRE et destinées à illustrer son offres doivent être les plus fidèles possibles, en considération des difficultés techniques relatives à l'incrustation d'images sur un site Internet.

Le PRESTATAIRE définit en euros le prix hors taxes et toutes taxes, hors frais de livraison et frais supplémentaires, du produit et/ou services offerts. À titre indicatif, le prix du produit et/ou service offert pourra être mentionné en devises étrangères.

Le PRESTATAIRE est seul maître des tarifs de ses prestations.

Le PRESTATAIRE s'engage à ce que les tarifs des prestations qu'il propose soient semblables aux tarifs des services qu'il pratique habituellement.

Le PRESTATAIRE définit la zone géographique de validité de son offres de produit et/ou service ainsi que la zone géographique de livraison. A titre indicatif, il indiquera ses délais habituels de livraison et d'intervention

Le PRESTATAIRE définit, sous sa seule responsabilité, la durée de validité de son offres en fonction de sa propre politique commerciale et du contrôle de ses stocks disponibles. Il s'engage, dans les plus brefs délais, à actualiser son offres de telle sorte qu'elle soit conforme à ses disponibilités et qu'aucun reproche ne puisse être formulé au titre des règles de droits en vigueur.

ARTICLE V - INTERVENTION D' 123PRESTA.COM

Dans un délai de 48 heures, 123PRESTA.COM s'oblige à porter à la connaissance du PRESTATAIRE les demandes de services formulées par les DEMANDEURS.

A défaut de prise de contact dans le délai de 48 heures, le PRESTATAIRE est réputé ne pas faire d'offres de services.

Si le PRESTATAIRE s'estime apte à répondre à une demande de service, il avise 123PRESTA de son offres de service.

En considération de la demande de service formulée, LE PRESTATAIRE établi un devis détaillé de son intervention selon la grille d'information proposée par 123PRESTA.COM

L'offres de service du PRESTATAIRE est portée à la connaissance du DEMANDEUR par le PRESTATAIRE.

Par son COMPTE PRESTATAIRE, le PRESTATAIRE pourra accéder aux coordonnés du DEMANDEUR ry entrer en relation avec le DEMANDEUR.

Le PRESTATAIRE et le DEMANDEUR sont libres de discuter les conditions et modalités de réalisation de la prestation sollicitée.

Le DEMANDEUR est libre de discuter l'offres de service du ou des PRESTATAIRES et de sélectionner LE PRESTATAIRE de son choix.

Le travail d'intercession de 123PRESTA.COM ouvre droit à rémunération, définie dans les conditions des articles VI et VII.

123PRESTA.COM n'intervient pas dans les discussions contractuelles ou pré contractuelles engagées entre le DEMANDEUR et un (ou des) PRESTATAIRES.

A ce titre la responsabilité de 123PRESTA.COM ne saurait être recherchée aux cas d'offres non conformes, de ruptures des négociations en relation avec l'offres mise en ligne, de litiges relatifs à la vente et/ou à la prestation de service offerte, à la livraison...

ARTICLE VI - CONDITIONS TARIFAIRES

1°) Droit d'accès :

L'inscription et la présence au sein de l'annuaire 123PRESTA.COM, Prestataires.com et LMIMARKET sont totalement gratuites.

Cette inscription rend le PRESTATAIRE titulaire d'un COMPTE PRESTATAIRE, d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'identifiant et ce mot de passe sont personnels et confidentiels, ils sont incessibles et non transférables.

Dans le cas où le PRESTATAIRE souhaite participer à des demandes de services sur 123PRESTA.COM du réseau 123PRESTA, le PRESTATAIRE doit disposer de crédits 123PRESTA permettant de répondre et participer à la demande de services.

Les tarifs des crédits sont remis au PRESTATAIRE lors de la souscription du contrat et définis à la fiche tarifaire de 123PRESTA.COM.(lien tarification sur le site http://www.123presta.com)

Le paiement des crédits se règle comptant lors la souscription d'un pack crédit ou des crédits en achat libre. Le paiement se fait par paiement électronique ou postal sur le compte bancaire de 123PRESTA.COM.

2°) Prix de mise en relation :

En contrepartie de son intercession dans la rencontre entre DEMANDEUR et PRESTATAIRE, 123PRESTA.COM perçoit une somme définis dans l'appel d'offres correspondant aux frais de mise en relation entre les deux entreprises.

LE PRESTATAIRE a la possibilité d'entrer en contact avec le DEMANDEUR s'il est sélectionné par 123PRESTA.COM. Il devra auparavant s'acquitter des frais de mise en relation définis à l'avance et indiqué sur l'appel d'offres lui-même. Une fois le paiement effectué, le PRESTATAIRE dispose du dossier complet.

LE PRESTATAIRE a aussi la possibilité d'entrer en contact avec le DEMANDEUR en achetant les coordonnées dans le cadre d'un Appels d'offres en achat express. Un Appel d'offres libre est une demande d'offres effectuée par LE DEMANDEUR ne nécessitant pas une sélection par un consultant 123PRESTA. Toute entreprise ayant acheter les coordonnées dans les limites des places disponibles peut participer à l'achat.

Cet achat donne directement un droit d'accès aux coordonnées DEMANDEUR. Il n'y aura pas de suivi téléphonique sur ces dossiers.

Le paiement s'effectue directement en ligne avec des crédits.

ARTICLE VII - PAIEMENT - FACTURATION

L'achat des crédits sera facturé au PRESTATAIRE . La facture sera disponible sur son espace et téléchargeable.

Le paiement de la prestation de mise en relation sera opéré lorsque le prestataire utilise les crédits de son espace PRESTATAIRE.

Pour les appels d'offres soumis à la sélection par un consultant 123PRESTA, les crédits correspondant à la mise en relation seront tout d'abord bloqués, encaissés si le PRESTATAIRE est sélectionné par le consultant 123PRESTA, re-crédités sur le compte PRESTATAIRE en cas de non sélection.

Le paiement de toute facture de 123PRESTA est portable. Il s'effectue par virement bancaire ou postal, paiement électronique ou selon chèque bancaire ou postal.

Tout retard de paiement entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application d'une majoration de 1,5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation, calculée sur le montant hors taxes des sommes dues.

A défaut de contestation par LE PRESTATAIRE selon lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans un délai de 10 jours à compter de la réception de la facture, LE PRESTATAIRE renonce à toute contestation de ladite facture.

ARTICLE VIII - DUREE - SUSPENSION - RESILIATION - RUPTURE

Les crédits123PRESTA sont valables un an.

Le contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du dépôt de crédits.

123PRESTA.COM se réserve le droit de suspendre sans préavis ni mise en demeure ses prestations en cas :

- o de rejet total ou partiel d'un prélèvement bancaire ou postal du au titre de l'une quelconque de ses prestations ;
- o de non-paiement total ou partiel d'une facture à la date limite de paiement figurant sur la facture ;
- o de non-paiement total ou partiel de l'une quelconque des sommes qui lui sont dues au titre des prestations délivrées.

123PRESTA.COM se réserve le droit, sans préavis ni mise en demeure préalable, de mettre un terme aux contrats en cours en cas :

- o de non-paiement des sommes qui lui sont dues passé un délai de 10 jours à compter de la suspension de ses prestations,
- o de manquement par Le PRESTATAIRE à l'une quelconque de ses obligations notamment dans la réalité et l'actualisation des offres proposées.

Dans ce dernier cas, la résiliation du contrat opérera de plein droit.

Le PRESTATAIRE peut demander le remboursement des crédits déposés sur son compte PRESTATAIRE par courrier recommandé (Obligatoire). 123PRESTA remboursera les crédits achetés (hors crédit bonus, remboursements) dans un délai de 60 jours.

ARTICLE IX - FRAIS DE CONNEXION

Les coûts des consommations téléphoniques résultant de l'accès et de la consultation du site 123PRESTA.COM sont indépendants des services proposés par 123PRESTA.COM.

A ce titre, ils restent à la charge exclusive de celui qui consulte le site.

Il en est de même de tout montant, redevance, abonnements, taxe ou autre moyen de rémunération pouvant être éventuellement demandés par les prestataires de services en ligne accessibles à partir de 123PRESTA.COM.

ARTICLE X - FICHIERS INFORMATIQUES - ACCÈS

LE PRESTATAIRE accepte que 123PRESTA.COM déclaré auprès de la commission nationale informatique et liberté pour le traitement de ses fichiers de gestion des clients et de gestion et de suivie des comptes clients, procède au traitement informatisé des informations qu'il fournit dans le respect des

dispositions de la loi nº 78-dix-sept du 6 janvier 1978 et des autres textes législatifs et réglementaires subséquents.

LE PRESTATAIRE dispose, dans les conditions de la loi, d'un droit d'accès, d'information et de rectification pour les renseignements le concernant dans les fichiers de 123PRESTA.COM.

ARTICLE XI - AVERTISSEMENT

Il est connu et admis que le réseau Internet peut présenter des capacités de transmission inégales et que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'Internet dans son ensemble.

Notamment, il est connu et admis qu'à certaines périodes de la journée l'accès à l'Internet peut être saturé.

En conséquence, 123PRESTA.COM ne peut en aucun cas être tenu responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur le réseau... et plus généralement de toute difficulté d'accès au site 123PRESTA.COM.

Sans qu'il puisse en être fait reproche à 123PRESTA.COM, le site pourra être momentanément inaccessible au public pour les besoins de son actualisation, de sa maintenance ou de sa remise en forme.

Sauf contrainte technique indépendante de sa volonté, 123PRESTA.COM s'efforcera de procéder à toute intervention technique de telle sorte que sa diffusion au public soit le plus faiblement et temporairement affectée.

ARTICLE XII - DIFFERENT - CONTENTIEUX

Dès la connaissance qu'il en a, et selon tout moyen confirmé par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de réception expédiée dans les trois jours de l'événement qui en est à l'origine, le PRESTATAIRE s'engage à informer 123PRESTA.COM de tout litige né ou à naître qui résulterait de sa demande de services.

Le cas échéant, le PRESTATAIRE qui serait à l'origine d'une réclamation ou d'une action en justice en relation avec son offres de service ou sa prestation et engagée à l'encontre de 123PRESTA.COM, s'engage à relever et garantir 123PRESTA.COM de toute condamnation qui pourrait être mise à la charge de cette dernière.

Le PRESTATAIRE a à sa disposition un SAV lui permettant de déposer des tickets sur un appel d'offres qui lui semble litigieux. Le délai de traitement à prévoir est de 15 jours à 1 mois, selon le retour effectué par les autres PRESTATAIRES et le DEMANDEUR.

Voici les clause de remboursement de 123PRESTA :

- des erreurs d'expression technique au sein d'un appel d'offres
- le donneur d'ordres a signé avec une entreprise pendant la période de diffusion de l'appel d'offres

La demande d'assistance en ligne doit être inférieure à 8 jours après la date d'achat.

Le remboursement de chaque appels d'offres ne pourra excéder 80% de son montant. Le PRESTATAIRE pourra prétendre au remboursement des appels d'offres dans le cadre des clauses précisées ci-dessus dans la limite maximum de 20% du total de ces achats.

ARTICLE XIII - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le contrat est soumis à la loi française.

Préalablement à tout contentieux, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable à leur différend.

Faute d'y parvenir, les parties soumettront leur litige au Tribunal de MONTPELLIER.